

Brèves

> **Des numéros aux maisons**
Avant la fin de l'année, les maisons du village seront numérotées. Le coût de la mise en place de numéros de maison a été porté au budget 2014.

> **Le Péladou**
Un trait d'union entre la Mairie et la Diane. La Mairie a assuré le financement des matériaux et les chasseurs ont construit. C'est avec régularité et application que nous avons vu progresser le chantier. Gibiers à poils ou à plumes, Le Péladou sera opérationnel à la prochaine ouverture de la chasse !



> **Signalétique**
Sécurisation du virage de M. Michel Lignières.



> **Réfection du caniveau**
Sous le Platane, réfection du caniveau

> **Réfection des chemins**
Les chemins de La Matte et de Ventajou ont été refaits. Celui d'Argentières, également en très mauvais état, sera lui aussi réparé.

> 2014 - 2020 : une belle ambition à vivre ensemble ! Élections municipales



Le conseil municipal de Félines Minervoises

A Félines, on reste attaché à ces rendez-vous citoyens que sont les élections ! 81% de participation, « c'est joli » ! Qui aurait pensé dans cette salle de conseil comble qu'au même moment, dans des villes et villages voisins, certaines urnes avaient la légèreté d'un tonneau vide, d'autres portaient l'amertume du bulletin blanc et d'autres encore, ce que nous refusons toujours de croire, un désespoir nourri d'idées extrêmes et dangereuses...

Vous nous avez témoigné massivement ce 23 mars 2014 toute votre confiance et nous vous en remercions ! Vous avez su mesurer qu'au-delà des mots, il y a des hommes et des femmes prêts à continuer à agir sincèrement pour un mieux vivre dans notre commune. Nous travaillerons pour le présent et l'avenir, guidés par notre engagement humaniste de gauche.

Christine Cabantous

> Vos élus municipaux

Le vendredi 28 mars 2014, les conseillers municipaux se sont réunis afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

- **Maire de la Commune** : M. Jean-Pierre Pastre
- **1^{ère} adjointe** : Mme Anne Cabrié
- **2^{ème} adjoint** : M. Patrice Castillon
- **3^{ème} adjointe** : Mme Eliane Galtier

Commissions	Présidence	Membres élus	Membres de la partie civile
Ecole, Culture, Communication, Sport, Jeunesse	Mme Cabrié	Mme Berdeil Mme Cabantous M. Brigido	Mme Baudoux Mme Sanchez M. Marty M. Baudet
Social, Transport	Mme Galtier	Mme Cabrié Mme Cabantous M. Philippe	Mme Soler Mme Frances Mme Doutre Mme Papineschi M. Perez
Urbanisme, Eau, Environnement	M. Mori	Mme Prioton M. Clément M. Castillon	Mme Brink Mme Escande Mme Casals M. Loubet
Finances	M. Castillon	Mme Cabrié Mme Berdeil M. Mori	M. Lignières M. Amen M. Jalabert M. Darmaillacq
Economie, Agriculture, Commerce, Tourisme	M. Sabarthès	Mme Galtier Mme Prioton M. Brigido	Mme Alran Mme Ferrat M. Carbonnel Mme. De Marne

A Félines, les commissions du conseil sont extra municipales, composées de 4 conseillers municipaux et de 4 habitants du village. Cette configuration permet d'élargir la discussion et favorise la démocratie. Vingt félineois participent directement avec le conseil à l'élaboration des décisions pour le village.



Éditorial du Maire

Dès le premier tour, vous avez élu avec une participation importante les 11 conseillers municipaux dont j'avais proposé les noms à votre vote, **encore une fois je vous en remercie.**

Quelques dimanches après nous avons, avec une participation plus faible, placé Félines et Cassagnoles, seuls villages n'ayant pas mis le front national en tête des Elections Européennes dans tout le Minervoises, **c'est un acte politique fort.**

Nous le fêtons dans toutes les manifestations culturelles de l'été ainsi que le 17 juillet, date à laquelle nous inaugurerons, en présence du Président du Conseil Général, André Vézinhét, quelques unes des réalisations du mandat : foyer rural, lotissement social Marcelin Albert et le bout de la voie douce qui les relie.

Ce sera l'occasion de nous entretenir avec le Président du Conseil Général concernant les propositions gouvernementales pour une autre organisation du territoire Français : suppression des cantons, augmentation concomitante de la taille des communautés de communes qui recevront une part des compétences des Conseils Généraux et diminution du nombre de régions. La notre serait couplée avec Midi-Pyrénées.

Les communes conserveraient toutes leurs compétences et s'il faut en croire les premiers éléments distillés par le gouvernement, seraient toujours, la base de l'organisation du territoire. Elles devraient évidemment et c'est déjà le cas transférer une partie de celles-ci aux communautés de communes qui recevraient en plus, celles issues des Conseils Généraux.

Les Communautés de Communes devront se grouper (15 000 habitants minimum) pour avoir les moyens financiers et humains d'assumer leurs nouvelles charges. A terme une autre partie des activités des Conseils Généraux glisseront vers les Régions.

L'on me dit que ce sera mieux et moins cher !! Si l'on veut garantir les mêmes politiques sociales, culturelles, sportives et d'investissement qu'aujourd'hui avec les mêmes notions de service public, je ne vois pas pour l'instant où se feront les économies.

Il faudra donc, pour que cette réforme se fasse, qu'elle ait du temps pour être comprise et qu'elle permette un moment important de démocratie à un gouvernement qui n'est pas au mieux de sa forme.

Réformer, oui, mais à condition qu'après ce soit mieux !

Le Maire,
Jean-Pierre Pastre



INAUGURATION
des LOGEMENTS AIDES et du FOYER
Par André Vézinhét Président du
Conseil Général
LE 17 JUILLET à 16h30



Festivité de l'été Calendrier

- **Vendredi 20 juin** : Inauguration Grands chemins en Minervoises à partir de 18h. Concert de musique classique au moulin
- **Vendredi 20 juin** : Repas de quartier du Château
- **Samedi 21 juin** : 15h Spectacle de l'école
18h30 : Fête de la musique Place de la Mairie avec la Fanfare du Minervoises / musique de rue et feu d'artifice
- **Samedi 28 juin** : Sortie annuelle du Foyer Rural (Botanique et musée)
- **Vendredi 4 juillet** : Repas de quartier à Camplong
- **Dimanche 13 juillet** : Fête internationale Place de la Mairie avec animation musicale
- **Jeudi 17 juillet** : Inauguration foyer, logements aidés : musique de rue et feu d'artifice : 16h30.
- **18 et 19 juillet** : Fête locale
- **Vendredi 1er août** : Projection de film en plein air - Fanfare et Bar à vins par le Foyer rural
- **Samedi 9 août** : Inauguration du Peladou des chasseurs
- **Samedi 30 août** : Fête de fin d'été : 18h au Cellier : vernissage expo / 18h30 Place de la Mairie : Bar à vins des producteurs / Concert et Bal musette : 19h.
- **Vendredi 12 septembre** : Pièce de Théâtre (1914-1918) Bleu sombre horizon - La Tripe du Bœuf
- **Samedi 27 septembre** : Pièce de Théâtre (1914-1918) Le Dandy Manchot - Place de la Mairie.

Brèves

> Sécurité à l'école

Nous avons demandé à la commission départementale de sécurité de visiter nos écoles. «Bien nous en a pris» Les nouvelles réglementations exigent deux sorties de secours par classe de 19 élèves.

Nous avons donc décidé de réaliser ces travaux pendant l'été pour nous mettre en conformité. Les devis sont importants (15 000€) mais le maire a déjà demandé et obtenu une subvention du Conseil Général.



> Station d'épuration

Un devis de 19 000€ pour l'installation d'un dégrilleur à la station d'épuration a fait l'objet d'une demande de subvention (65%) auprès du Conseil Général de l'Hérault.

> Le budget du CCAS

est abondé d'une subvention de 4000€ du budget général. Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement des aides aux personnes en difficultés (transport vers hopitaux, livraison de bois de chauffage, aide alimentaire).

> Label Ecoquartier

Le label des EcoQuartiers du ministère de l'Egalité et du Logement risque d'être décerné à Félines pour le projet d'aménagement urbain équilibré et raisonné, construit pour un mieux être social et auquel le conseil travaille depuis 7 ans : réhabilitation de la caserne des pompiers, construction du nouveau foyer et des logements sociaux, aménagement de la voie douce. Félines premier « éco village » du territoire Minervoisis



> Budget les grands chiffres

Le 12 avril 2014 le conseil municipal a voté à l'unanimité, les comptes de gestion de la commune pour l'année 2013, certifiés par la trésorerie générale et validés par la préfecture. Il a ensuite voté à l'unanimité le budget 2014, sans augmentation des impôts locaux.

(Tous ces budgets peuvent être consultés gratuitement et sur rendez vous au secrétariat de la mairie. Nous n'avons pas de secret pour l'argent public.)

Le budget principal de Félines est maintenant important (1,7 millions d'€) dont 860 000€ en investissement, il est la poursuite financière du budget 2013 avec les factures des grands travaux à honorer (foyer, voie douce etc....). Il prépare les budgets 2015 et jusqu'en 2017 qui eux marqueront une pause en investissement pour garder les grands équilibres financiers de la commune.

La part du fonctionnement (830 000€) (sur laquelle nous avons fait beaucoup d'économies dans le précédent mandat) permet de régler une part de l'investissement et de poursuivre nos objectifs : l'éducation et l'école, la culture, l'information et la communication, le social et la vie associative. Ces orientations

reflètent notre volonté d'utiliser le budget municipal pour adoucir les effets de «la crise» au quotidien en maintenant des services publics de qualité.

Budget principal	1 702 516 €
Fonctionnement	834 422 €
Investissement	868 094 €

> Vie associative

Le développement de la vie associative (une des chances du village) est accompagné par des subventions d'un montant global important (19 720€) que le conseil municipal a voté à part. Toutes les associations du village sont subventionnées.

Aménagement et entretien de l'église	500€	Diane	500€
Donneurs de sang	250€	Foyer rural	1 500€
Sapeurs Pompiers	800€	Jeunes Félinois	1 400€
Ecole	800€	Chats errants	100€
Parents d'élèves « A.P.E.F »	150€	Ecole de rugby	100€
Culture et patrimoine	500€	Pêche quarantaise	100€
Groupement Forestier	370€	Jeunes sapeurs pompiers d'Olonzac	200€
Archerie : « La Félinois d'Archerie »	1 200€	Plein les mirettes	200€
Bibliothèque	1 000€	Association de gestion culture	5 000€
Pétanque	150€	C.C.A.S	4 000€
Syndicat des chasseurs	400€	La Garance Voyageuse	500€

> Budget de l'eau

L'eau est une ressource rare et quand elle est potable de plus en plus chère. La consommation de l'eau potable du village est surveillée quasi-quotidiennement ce qui permet de régler les fuites immédiatement...mais qui ne les empêche pas, hélas !! Cette maintenance a un coût.

Le budget de l'eau et l'assainissement que nous avons complètement déconnectés des autres, comme la loi l'exigeait n'a comme recettes que le produit de la vente de l'eau et de l'assainissement. Pour l'équilibrer, tout en faisant les travaux nécessaires (dé grillage) nous avons dû augmenter le prix du m3 d'eau de 20 centimes d'€. Le m3 d'eau potable restera quand même à Félines le moins cher de tout le Minervoisis.

Budget de l'eau	175 127 €
Fonctionnement	118 002 €
Investissement	57 125 €

> Traditionnelle fête de fin d'été

SAMEDI 30 AOÛT

> Exposition Antoine Voisin peintre



• 18h : Vernissage au Cellier Exposition «KCCBO» de l'artiste peintre Antoine Voisin. Des corps qui parlent, des rythmes, des enchaînements, des hommes en mouvements, des tessons cassés, ranimés, assemblés....

> du 30 août au 30 septembre 2014

> Chansons 1900 Dadèle



• 19h : Bar à vins des producteurs Place de la Mairie . Concert de Dalèle avec des Chansons de début du siècle Dalèle a ce qu'il faut de force, de vitalité, d'humour et de sensibilité pour nous embarquer à la Belle Epoque et interpréter, accordéon collé au corps, des chansons du début du siècle dernier.

> Bal Musette Trio La Bretelle



• 21h30 : Bal musette. Le trio La Bretelle étirera la nuit, étirera le temps, vers ces ambiances festives d'avant-guerre, où les pas récitaient des valse, des tangos et des paso-doble. Ils réinventeront avec guitare, accordéon et contrebasse, le registre oublié des guinguettes.

> Temps de paix, temps de guerre : Félines en 1914

Le Label National « Missions Centenaire » a été obtenu pour le projet.

En partenariat avec Culture et Patrimoine, le foyer rural, le Club Félinois du livre, l'association des parents d'élèves, les amis de l'Eglise, la Communauté des Communes, l'école et la Municipalité, un comité de pilotage mobilise toutes les bonnes volontés autour de ce projet commémoratif de questionnement et de transmission de la mémoire dans notre village autour de la guerre de 14-18.

3 temps forts !

> **Le samedi 30 août** : C'est notre traditionnel rendez vous festif de l'été. Il nous ramènera en temps de paix à Félines en 1900 : jeux d'antan et de l'école d'autrefois, concert et bal musette. La musique se partagera comme le vin avec l'installation du bar des producteurs.

> Après l'ambiance festive de la Belle Epoque, l'Histoire bascule vers le temps de la guerre évoquée avec deux pièces de théâtre :

Vendredi 12 septembre : « Bleu sombre horizon » de La tripe du Bœuf

Samedi 13 septembre : Conférence par Gilbert Gaudin

Samedi 27 septembre : « Secteur postal 212 » par Le Dandy Manchot

> La Grande Guerre est passée, le pays se relève hagard et compte douloureusement ses absents, c'est le temps des commémorations, des hommages aux Poilus : expo, messe, lectures , projection de film, **les lundi 10 et mardi 11 novembre.**

Brèves

> Pais'An :

Une fête multi générationnelle. Les Jeunes Félinois ont transformé la place Neuve en mini ferme, marché de producteurs et d'artisans locaux, jeux et ateliers... Le temps de midi, devant l'épicerie Le panier de Nathalie, des tablées se sont serrées dans une ambiance bon enfant autour de brochettes préparées par Benoît Carquet.



> Rythmes scolaires : 1^{er} bilan

C'est dans un souci d'échange constructif, qu'Anne Cabrié a réuni les intervenants des activités périscolaires, le personnel municipal et les enseignantes afin de dresser un premier bilan de la réforme scolaire. Les ressources associatives se sont mobilisées proposant aux enfants des activités culturelles (monde des livres et de l'écrit, éveil musical, atelier photo, mosaïque) , sportives et natures (jardinage, VTT, tir à l'arc, gymnastique), originales et innovantes (yoga, relaxation). La mairie et les intervenants périscolaires entendront l'opinion des parents d'élèves lors d'une rencontre prévue le 23 juin à 18h.

> Prêt des salles

Une réflexion va être menée sur les modalités de mise à disposition des salles communales (future salle du foyer, cellier, maison des associations). Une réglementation sera prise lors d'un prochain conseil municipal.